

Communiqué de presse

Horaires à partir du 30 mai 1999 : très peu de changements pour les trains du service intérieur

D'ordinaire, les horaires du trafic intérieur subissent des modifications le dernier dimanche du mois de mai. Exceptionnellement cette année, il a été décidé de postposer ces modifications à la fin septembre. Seule une petite partie des voyageurs seront concernés par quelques adaptations.

Un nombre limité de trains P (trains circulant aux heures de pointe) subiront une légère modification de leurs horaires. Des affiches apposées dans les gares et points d'arrêt concernés informent les voyageurs empruntant généralement ces trains.

D'autre part, au nord d'Anvers, les gares de Essen et de Roosendaal seront de nouveau reliées par un service de trains locaux (L). En outre, les trains interrégionaux (IR) Essen-Anvers Central et les trains Essen-Anvers-Bruxelles-Namur feront un arrêt supplémentaire à Ekeren, qui obtient ainsi une relation directe avec Bruxelles et Anvers.

Le nouvel indicateur des chemins de fer est paru. On y retrouve les horaires actuels du service intérieur ainsi que les nouvelles adaptations. L'indicateur est en vente dans les gares au prix de 150 francs. Son équivalent électronique, le nouvel ARI-DISC, est évidemment aussi sorti. La version Windows coûte 300 francs (200 francs pour la version Dos et Macintosh) tandis que le CD-Rom vaut 400 francs. Les intéressés peuvent également souscrire à un abonnement, pour une période d'un an. Durant celle-ci, les adaptations et modifications d'horaires leur seront automatiquement envoyées. Ce service revient à 400 francs par an pour la disquette et 800 francs pour le CD-Rom.

Le service de trains internationaux se met à l'heure d'été

La formule alléchante train-auto-couchettes, qui permet au client de se déplacer en train tout en emportant sa voiture (mais pas nécessairement), sera étendue. En ce qui concerne les destinations touristiques telles que le pays de la Loire, la Vendée, la Charente ou la Bretagne, les auto-trains font désormais arrêt à Quimper ainsi qu'à Nantes et Auray. En Suisse, Saint-Maurice, près de Martigny (Valais) a été ajouté à la liste des destinations estivales. Pour l'Italie, les villes de Milan, Venise, Livourne et Rome ont également été ajoutées. On pourra aussi atteindre Florence par train de nuit cet été.

En ce qui concerne les trains circulant le jour, l'offre étendue de services via Thalys et Eurostar reste inchangée pour la période estivale. Les TGV reliant Bruxelles à la France rouleront aux mêmes heures que celles qui étaient d'application l'été dernier. L'offre de trains internationaux vers le Luxembourg, l'est de la France (Metz, Strasbourg, ...) et la Suisse est accrue.